

M. DELISLE (pour M. CARROLL) : 1. Le gouvernement a-t-il envoyé dans le cours de l'hiver dernier des instructions à George Lebel, cultivateur de Cacoua, l'autorisant à acheter du bois pour continer les travaux du quai à Cacoua, l'été prochain ? 2. Quelle est la date de ces instructions ? 3. Quelle quantité de bois était-il autorisé à acheter, et quel prix devait-il le payer. 4. Quel est le montant dépensé jusqu'à aujourd'hui pour creuser la Rivière-du-Loup, dans le comté de Témiscouata ? 5. Les noms de la personne ou des personnes à qui cet argent a été payé.

Sir HECTOR LANGEVIN : 1. Aucune instruction n'a été donnée à George Lebel, de Cacoua, l'autorisant à acheter du bois. 2. Des instructions ont été données à l'ingénieur adjoint, M. Michand, le 12 février. Le montant était limité à \$600. 3. Le montant dépensé jusqu'à aujourd'hui pour creuser la Rivière-du-Loup s'élève à \$4,486.75. 4. Le creusage a été fait à la journée et consistait à enlever les bancs de sable et obstructions ; les hommes étaient engagés à la journée, et leurs noms et leur temps étaient enregistrés sur des bordereaux réguliers.

M. MILLS (Bothwell) : J'aimerais à demander au ministre des finances quand il se propose de soumettre à la chambre, la correspondance relative à sa mission aux Antilles. Il est très opportun que cette correspondance soit entre nos mains le plus tôt possible.

M. FOSTER : La partie de cette correspondance qui peut être produite, le sera dans quelques jours.

#### COMMUNICATIONS AVEC L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

M. PERRY : Je demande—

Un état indiquant la date à laquelle le steamer *Stanley* a commencé ses voyages entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme, dans l'automne de 1890, le nombre de voyages accomplis, la date de chaque voyage, le nombre de passagers et le montant de fret expédié à l'île du Prince-Edouard ou rapporté de cette île, le montant des recettes du trafic-passagers et du trafic-marchandises, les frais d'exploitation du dit steamer pendant l'hiver de 1891, et la date de la cessation du service du dit steamer entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme.

J'appuierai cette demande de quelques mots seulement, car je suis fatigué d'attirer l'attention du gouvernement et de la chambre sur la manière déplorable dont est fait le service des malles et des passagers entre l'île du Prince-Edouard et la terre ferme. Nous pourrions avec raison espérer quelque amélioration dans ce service, mais c'est le contraire qui a lieu, il a reculé de cinquante ans. L'hiver dernier, il a été honteusement négligé : il n'était pas mieux que le service d'il y a quarante ou cinquante ans, alors que l'on faisait usage du vieux modèle. Ce n'est pas là une plainte politique, elle est faite par les amis même du gouvernement. Un des organes du gouvernement, un journal subventionné par le gouvernement, pour plus de \$2,000 par année, se plaint amèrement de la négligence du gouvernement du Canada envers le peuple de l'île du Prince-Edouard ; et devant une plainte semblable, on peut conclure que la négligence est sérieuse. L'automne dernier, la navigation cessa un peu plus tôt que d'habitude, et au moment où l'on aurait pu croire que le bateau attendait le temps, et non le temps le bateau, au moment où la compagnie de navigation cessait son service, le

*Stanley* était à Pictou. Il reçut alors l'ordre d'aller à Charlottetown. Dix jours s'écoulèrent avant sa première traversée, et durant tout ce temps, le peuple de l'île du Prince-Edouard fut sans communication avec la terre ferme. Dirait-on que l'île du Prince-Edouard fait partie de la confédération ? Non ; cela ressemble plutôt à de l'exclusion. Mais je suppose qu'à cette époque, le gouvernement n'entrevoit pas une élection ; et comme l'île envoyait en chambre six représentants de l'opposition, on en était venu à la conclusion, je suppose, que ce n'était pas même une faute politique que de punir le peuple de cette manière.

Maintenant je vais citer un extrait, non d'un journal rouge, mais d'un journal conservateur publié à Summerside et bien connu du ministre de la marine et des pêcheries, du ministre des travaux publics, du chef du gouvernement, et, de fait, de tous les membres du cabinet, car je vois qu'ils reçoivent tous ce journal dans les ministères, et qu'ils paient à l'éditeur au delà de \$2,000 par année.

Voici ce que le journal de Summerside disait, le 11 décembre 1890 :

Le steamer *Stanley* est arrivé de Pictou, dimanche dernier, vers midi, mais n'a commencé que hier le service de la saison, en quittant Charlottetown pour Pictou. Les bateaux de l'île ayant pris leurs quartiers d'hiver, nous n'avons reçu aucune malle depuis lundi matin et nous n'avons eu les journaux de Saint-Jean que vendredi, et ceux de Halifax, samedi. Ce n'est pas un service des malles très rapide, pour cette saison de l'année.

Voilà la première plainte faite par un journal partisan du gouvernement dans l'île du Prince-Edouard, et elle n'est pas aussi vigoureuse qu'elle devrait l'être. Malheureusement, je n'ai conservé aucun extrait des journaux rouges, et en aurais-je, que je craindrais de voir les honorables députés de la droite douter de l'authenticité de toute déclaration que je pourrais lire d'un journal rouge, se plaignant de l'indigne négligence du gouvernement fédéral à l'égard de l'île du Prince-Edouard.

Je vois que le même journal, peu de temps après, faisait la déclaration suivante :—

Le peuple de cette province a eu, un jour, un service de malles passable avec la terre ferme, même en hiver. Cette coutume, cependant, semble avoir le sort de plusieurs autres vieilles coutumes : elle disparaît rapidement.

Cela me rappelle beaucoup la politique du "Vieux Demain."

Jusqu'à un certain point, nous nous sommes habitués à nous passer des malles étrangères, et nous avons appris à tirer le meilleur parti possible de ce qui nous entoure. Nous sommes sans doute retournés au temps de Rip Van Winkle et nous nous habitons philosophiquement à oublier le reste du monde, bien que nous ernignons qu'il ne se trouve ça et là quelques mécontents qui regrettent le bon vieux temps, où nous avions un service de malles régulier avec nos provinces-sœurs.

Voilà une plainte sérieuse, et je suis sûr que personne du côté de la droite ne mettra en doute l'authenticité de cette déclaration faite par un bon journal conservateur, qui a reçu plus de \$2,000 du gouvernement, l'année dernière, pour faire je ne sais quoi. On trouve, en effet, dans le rapport de l'auditeur-général que ce journal a reçu plus de \$2,000, mais il n'est pas dit pourquoi.

Jamais, dans l'histoire de l'île du Prince-Edouard, notre service des malles n'a été aussi mal fait que durant le mois de décembre qui vient de finir. Les bateaux de l'île, le *Stanley*, et les trois compagnies dont les services ont été requis durant le mois, nous ont donné à peine une malle par semaine. Mais la plus grande des bêtises, l'acte le plus maladroit, ou tout ce qu'il vous plaira d'appeler la chose, a été fait à la fin de la semaine dernière. Vendredi soir, 150 sacs de malles étaient au Cap Tour-